

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 65 (1961)

Artikel: Rapport d'activité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

POUR L'EXERCICE 1960-1961

Mesdames,
Messieurs,

Le 3 octobre 1959, les Emulateurs jurassiens étaient déjà accourus en grand nombre dans ce chef-lieu sympathique et accueillant de la Prévôté pour y assister à la 94^e assemblée générale de notre association.

Pourquoi sommes-nous de nouveau réunis à Moutier plutôt qu'à Bâle, selon les prévisions du Bureau central ? Et pourquoi une assemblée générale le 25 novembre ?

Il nous paraît nécessaire de répondre brièvement à ces deux questions.

Lors de l'assemblée générale, tenue à Saignelégier, le 24 septembre 1960, il fut décidé ce qui suit :

« Au printemps prochain, une assemblée générale extraordinaire sera réunie pour adopter de nouveaux statuts et nommer un nouveau président central. M. Rebetez, démissionnaire, est prié de rester à la tête de l'Emulation jusqu'à cette assemblée extraordinaire tandis que le mandat des autres membres du Bureau est prorogé jusqu'à l'assemblée générale d'automne. »

L'assemblée extraordinaire a eu lieu à Porrentruy — berceau de notre association — le 24 juin 1961, dans une atmosphère assez surchauffée... par les rayons d'un soleil ardent.

On procéda à l'examen des nouveaux statuts sous la présidence de M. Jean-Paul Pellaton, professeur, président de la Commission de revision, et M. Charles Beuchat, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, se vit confier la charge de président central. Deux personnes qualifiées furent priées de revoir l'ensemble des statuts pour clarifier les textes et faire toutes propositions utiles à la Commission de revision

qui, après un dernier examen, devait soumettre ce nouveau règlement au Comité central.

C'est au cours d'une séance tenue à Delémont, le 21 octobre dernier, que l'organe central décidait le principe d'organiser la 96^e assemblée générale à Moutier, soit au cœur du Jura. L'Émulation jurassienne n'échappe donc pas aux impératifs et aux tracasseries de l'administration !

Ceci dit, nous remercions sincèrement Me Albert Steullet, président du Tribunal et président de notre section prévôtoise, des souhaits de bienvenue qu'il vient de nous adresser et nous lui exprimons nos sentiments de reconnaissance, ainsi qu'à ses collaborateurs, d'avoir bien voulu organiser cette assemblée, manifestation qui, à notre gré, devrait se dérouler sous le signe de la compréhension et de l'unité entre tous ceux qui ont à cœur le développement culturel de notre pays.

Merci à vous, MM. les représentants du Conseil municipal de Moutier, de la Bourgeoisie et des organes de la Paroisse réformée, d'avoir accepté spontanément d'accueillir les Emulateurs jurassiens dans cette cité laborieuse où l'on se sent à l'aise et où la précision dans le travail met en évidence les fruits d'une remarquable conscience professionnelle.

M. le Dr Jean Chausse, président de Pro Jura, nous permettra bien de rappeler encore une fois l'appréciation flatteuse, mais juste, contenue dans la magnifique plaquette « Moutier » parue aux Editions du Griffon et qui dépeint admirablement, nous semble-t-il, le caractère de nos amis prévôtois : « Parce qu'ils ne sont pas tapageurs, ni même exubérants, parce qu'ils se veulent circonspects, mesurés dans leurs enthousiasmes, pondérés dans leurs jugements, les Prévôtois passeraient facilement pour avoir des idées courtes, alors qu'ils visent aux idées-force, aux certitudes.

« Ils souhaitent moins d'être éblouis que convaincus ; ils préfèrent prouver plutôt que briller. »

« Ils préfèrent prouver plutôt que briller », c'est vrai, mais l'aspect général de cette ville nous donne bel et bien la preuve que de brillantes industries s'y développent harmonieusement, sous le signe de cette haute précision qui engendre des produits appréciés dans le monde entier.

Mesdames, Messieurs et chers Emulateurs,

A notre tour, nous vous adressons un salut de très cordiale bienvenue. Votre présence nous assure, une fois de plus, de l'intérêt que vous portez à l'activité, aux soucis et aux travaux de la plus ancienne de nos grandes associations jurassiennes. Nous vous en remercions.

Merci à vous, MM. les représentants des autorités civiles et ecclésiastiques, MM. les membres d'honneur, d'avoir bien voulu rehausser par votre présence l'éclat de cette réunion.

Cordiale et respectueuse bienvenue à vous, Mesdames et Mesdemoiselles, qui apportez la note gaie et charmante à nos assemblées. Quant à vous, MM. les délégués des sociétés correspondantes, nous vous disons simplement, mais très cordialement : « Soyez les bienvenus parmi ces Jurassiens qui ne sont pas des turbulents, mais des amis, enchantés de vous accueillir et particulièrement honorés d'entretenir des contacts amicaux et fructueux avec les groupements que vous représentez. »

Nous remercions par ailleurs bien sincèrement MM. les représentants de la presse.

Hommage aux membres décédés

L'année 1960-1961 a été marquée par le décès d'un nombre trop grand d'excellents et dévoués sociétaires. Ce sont :

Membres correspondants honoraires :

Jules Joachim, professeur à Delle
Paul Roth, directeur des Archives à Bâle

Section de Porrentruy :

Fernand Caille, professeur au Collège de Fribourg
Georges Catté, instituteur à Epauvillers
Dr Victor Mandelert, médecin à Porrentruy
Maxime Koch, expert comptable à Porrentruy
Alfred Walzer, industriel à Porrentruy
Fritz Widmer, anc. recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy

Section de Delémont :

Paul Bovée, professeur au Collège

Section de la Prévôté :

Edouard Charpié, buraliste postal à Court
Ernest Monbaron, peintre à Reconvilier
Alfred Mülheim, instituteur à Tavannes
Albert Nussbaumer, instituteur à Reconvilier

Section de l'Erguel :

Marcel Bernel, instituteur à Sonceboz
Hermann Kröpfli, gérant à Saint-Imier
Henri Vauclair, avocat à Saint-Imier

Section de Tramelan :

Ernest Friedli, fondé de pouvoir
Berthold Meyrat, fabricant

Section de La Neuveville :

Jean Botteron, directeur

Section de Bienne :

Vincent Blum, industriel

Section de Berne :

Arnold Streit, professeur au Gymnase

Raymond Schmid, avocat

Section de La Chaux-de-Fonds :

Maurice Favre, industriel

Section de Genève :

Camille Fromaigeat, représentant

Gustave Beuchat, expert comptable

William Richard, médecin dentiste

Section de Lausanne :

Henri Chopard, fonctionnaire.

En rendant un dernier hommage à la mémoire de ces aimables sociétaires, nous exprimons nos sentiments de sympathie à leurs familles.

Les « Actes »

Le volume sorti des presses du « Jura », à Porrentruy, complète harmonieusement la très longue série des ouvrages qui reflètent l'activité de notre société depuis 1847.

Il nous a paru indiqué de réserver dans cette publication une place de choix à une étude toute d'actualité : « Le service médico-psychologique du Jura bernois », institution créée par décision du Grand Conseil bernois en février 1960. Les huit communications dues à la plume autorisée de spécialistes en la matière constituent une étude aussi complète que possible d'un problème qui intéresse non seulement les apôtres de cette profession, mais le public en général. Nous remercions M. le Dr Robert Christe, médecin-chef, et ses collaborateurs.

Nos sentiments de reconnaissance s'en vont aussi à MM. les auteurs des travaux scientifiques (Ph. Choquard, physicien à Genève, Dr Ch. Krähenbühl, médecin à Saint-Imier, Dr F.-Ed. Koby, médecin à Bâle), à MM. les historiens (Prof. H. Rennefahrt, membre d'honneur, à Berne, Ch. Junod, ancien directeur à Evillard, M. l'abbé André Chèvre, curé à Pleigne, J. Suratteau, professeur à Besançon, Fl. Imer, juge à la Cour

suprême à Berne), à M. J.-R. Fiechter, écrivain à Genève, pour son étude sur Paul Miche : « Aux sources de notre poésie », à M. J.-J. Rochat, l'auteur infatigable et apprécié de la Chronique littéraire, et à toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à l'enrichissement de ce livre.

Il est de notre devoir aussi d'adresser des félicitations et de sincères remerciements à M. Roger Ballmer, secrétaire central, à qui incom-
bait l'entière responsabilité de cet ouvrage.

Publications et subventions

Le Comité central a suivi la ligne de conduite que s'est tracée l'Emulation en accordant des subventions à quelques institutions qui s'intéressent activement au développement culturel du pays et en encourageant dans la mesure de ses moyens les auteurs de chez nous.

Nous avons accordé des subventions ou acheté des ouvrages d'auteurs jurassiens pour Fr. 5.700.— et les subsides accordés à des institutions jurassiennes représentent une dépense globale de Fr. 3.600.—.

La liste des bénéficiaires s'établit comme suit :

- Institut jurassien : achat d'une collection de reproductions d'œuvres des artistes peintres jurassiens, collaboration à la publication d'un No spécial de « Dialectica », à l'occasion du septantième anniversaire de M. le Professeur Ferdinand Gonseth, « La Chronique du Guet », poèmes d'Alexandre Voisard, publiés par le « Mercure de France ».
- Marcel Joray, président de l'Institut jurassien : « La sculpture moderne en Suisse. »
- A. Wyss, historien, Bâle : Etude archéologique sur l'église et le couvent de Bellelay.
- Georges Schindelholz, à Bassecourt : « Les Eperons de la gloire », drame évoquant la vie du colonel Hoffmeyer, de Bassecourt.
- La Combe-Grède, Saint-Imier, étude du Dr Ch. Krähenbühl, Saint-Imier.
- Ed. Rieben, ing. forestier, Vallorbe : « La forêt et l'économie pastorale dans le Jura. »
- Willy Monnier, Bienne : « Mouture » Pensées et aphorismes.
- Editions Robert, Moutier : « André Brêchet, artiste peintre. »
- Ecole cantonale, Porrentruy : « Le Livre du Centenaire. »
- Claude Lapaire. Zurich : « Les constructions religieuses de Saint-Ursanne. »

- Editions La Baconnière S.A. Boudry : « Le voyageur de brume », publication de M. J.-P. Pellaton, Delémont.
- Editions du Verdonnet, Lausanne: « Le Courrier du Roi Caraffa », livre spécialement destiné aux enfants par M. J.-P. Pellaton, professeur à Delémont.
- Frédéric Terrier et Rémy Zaugg, Berne et Courgenay : « Mine de Riens », plaquette lino tirée à la main par les auteurs.

Subventions diverses :

| | |
|--|-----------|
| — Université populaire jurassienne, subside annuel | Fr. 500.— |
| — Les Comédiens jurassiens (Dubois, St-Imier) (500 + 200) | 700.— |
| — Association jurassienne des Amis du Théâtre | 1.000.— |
| — Orphéon mixte, St-Imier (achat de costumes jurassiens) | 300.— |
| — Chœur des vieilles chansons, Saignelégier | 100.— |
| — Association jurassienne des patoisants | 300.— |
| — Société pédagogique jurassienne (Congrès à Saignelégier) | 300.— |
| — Section de Tramelan, achat d'une bibliothèque | 200.— |
| — Municipalité de Porrentruy, réfection de la Tour du Séminaire (local de l'Emulation) | 200.— |

Les œuvres de Werner Renfer

La campagne entreprise en collaboration avec l'Institut jurassien est terminée ; la clôture du compte met en évidence une perte nette de Fr. 2.855.40, la moitié de ce déficit, soit Fr. 1.427.70, ayant été débitée au compte de Pertes et Profits.

Il reste en stock quelques dizaines de collections qui sont cédées à prix réduit aux élèves de nos écoles moyennes du Jura.

La Bibliothèque centrale

En tout premier lieu, nous constatons avec infiniment de plaisir que, depuis fort longtemps, le Bureau central n'a pas eu la bonne fortune de posséder en son sein un collaborateur aussi précieux que M. Roger Flückiger, professeur à l'Ecole cantonale, qui s'est révélé le bibliothécaire compétent, enthousiaste et dévoué.

En effet, la plupart des collections qu'abrite la Tour du Séminaire à Porrentruy n'était pas classées méthodiquement. Plusieurs d'entre elles étaient incomplètes ; il a fallu récupérer les numéros manquants. Aujourd'hui, c'est chose faite et mieux encore, un catalogue a été mis au point, excellente besogne pour laquelle nous disons notre sincère

reconnaissance à M. Flückiger. A plusieurs reprises, nous avons émis le vœu que cette institution devienne une bibliothèque générale du Jura et que tous les auteurs de chez nous y déposent au moins deux exemplaires de leurs œuvres. Il n'est pas inutile d'adresser un rappel et notre bibliothécaire accueillera avec empressement tous les envois qui lui seront adressés, accompagnés ou non de factures.

Sociétés correspondantes

Comme par le passé, nous nous sommes efforcés de maintenir un contact étroit avec nos sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger, contact qui, trop souvent, doit se résumer à un échange de publications, ce qui est déjà fort appréciable. Dans le cadre du Jura, des liens de solide et franche collaboration nous unissent aux grandes associations : Pro Jura, A.D.I.J., Institut jurassien. Une réunion des bureaux de nos quatre associations, tenue à Saint-Ursanne le 25 octobre dernier, permit des échanges de vues concernant certaines initiatives dont la réalisation ferait honneur au Jura. Ce fut l'occasion également d'aborder le texte d'une convention ayant pour objet essentiel de préciser les relations qui doivent être maintenues entre nos groupements, qui forment une communauté d'intérêts et de consultation pour traiter les affaires concernant plusieurs d'entre elles.

Nous remercions MM. Jean Chausse, président de Pro Jura, René Steiner, président de l'A.D.I.J., et Marcel Joray, président de l'Institut, qui, en toutes circonstances, ont fait preuve d'une très aimable compréhension à l'égard de l'Emulation.

Commission de revision des statuts

Présidée avec compétence et un dévouement exemplaire, la Commission de revision des statuts centraux a consacré de très longues séances à l'examen de tous les problèmes généraux et particuliers pouvant apporter d'heureuses modifications à l'organisation de notre société et à son administration. Nous souhaitons que l'esprit l'emporte résolument sur la lettre et qu'au sein de la Société jurassienne d'Emulation, on ne s'écarte jamais de la ligne de conduite tracée avec amour et précision par les nobles fondateurs de 1847. Il nous est particulièrement agréable de rendre hommage à tous les membres de la Commission de revision : MM. H. Béguelin, procureur du Jura à Saint-Imier, R. Carnal, président du Tribunal à Moutier, P. Christe, greffier, et J. Jobé, président du Tribunal, à Porrentruy, P. Jubin, directeur à Saignelégier, qui, par leurs suggestions, leurs avis et leurs conseils, ont permis de mener à chef une tâche des plus ingrates.

Nul ne nous en voudra si, de la gerbe de remerciements que nous adressons à ces aimables collaborateurs, nous extrayons les deux plus belles fleurs de la reconnaissance pour les offrir à M. J.-P. Pellaton, président, et à Mlle Henriette Bregnard, secrétaire aimable et collaboratrice de premier ordre. Merci à MM. Mœckli et Villard.

Conclusion

Une page nouvelle vient s'ajouter aux annales déjà bien longues de la Société jurassienne d'Emulation, mais cette phase de notre histoire aura-t-elle l'éclat qu'on en attendait ? Nous nous abstenons de nous prononcer, car nous courrions un risque à prétendre qu'une institution comme la nôtre rehausserait son prestige en s'affirmant avec autorité dans la solution de problèmes intéressant la vie culturelle du pays, sans s'attarder outre mesure à des particularités réglementaires ou statutaires. Il est superflu de rappeler qu'un règlement, aussi complet soit-il, ne saurait assurer à lui seul le développement harmonieux d'une institution comme la nôtre, si son application ne repose pas sur des sentiments de réelle compréhension, sur un esprit de loyale et fidèle collaboration.

Loyale et fidèle collaboration ! Voilà bien les termes qui peuvent illustrer avec bonheur l'atmosphère qui ne cesse de régner au sein du Bureau central où MM. Edmond Guéniat, vice-président, Roger Ballmer, secrétaire central, Roger Flückiger, bibliothécaire, Mes Paul Christe et Jean Jobé, assesseurs, furent en toutes circonstances des amis dont nous avons apprécié le dévouement, l'activité et les conseils. A tous, nous exprimons nos sentiments de complète et cordiale reconnaissance. Nous remercions MM. les présidents des sections et toutes les personnes qui, au cours de nos dix-huit années de secrétariat général et dix-neuf années de présidence centrale, nous ont aidé dans l'exécution d'un mandat varié, rarement pénible, mais toujours intéressant. Longues heures de besogne parfois écrasante, mais quel honneur de porter le flambeau de l'enthousiasme d'une société qui groupe une phalange aussi imposante de bonnes volontés.

En toutes circonstances, nous avons tenu à nous inspirer de la parole du philosophe : « N'attachez pas plus d'importance à vos travaux que le monde ne leur en donne. » Nous formons le vœu que notre collègue et ami, M. Charles Beuchat, éprouve autant de satisfaction que nous dans l'accomplissement de la belle mission qui vient de lui être confiée ; nous réservons une pensée toute d'émotion aux Stockmar, aux Thurmann, aux Kohler et autres fondateurs de notre société, en disant bien haut : Vive le Jura ! Vive notre belle Société d'Emulation !

LES PRIX LITTÉRAIRES DE 1961

Dix manuscrits et sept volumes ont été présentés au jury, en vue des deux prix littéraires de cette année. Tous les textes possèdent leurs qualités, qualités souvent remarquables, mais deux d'entre eux nous ont paru mériter d'être couronnés plutôt que les autres. Il s'agit, pour le prix de l'œuvre éditée, de *Tendances mystiques et ésotériques chez Dante-Gabriel Rossetti* (Editions Didier, Paris), de M. Jacques Savarit, professeur à Porrentruy, et, pour le prix du manuscrit, du poème *Le Poète flamboyant*, de M. Jean Cuttat.

Voici les conclusions du jury, réuni à Moutier, le 11 septembre 1961 :

L'étude imposante et fouillée de M. Jacques Savarit relève d'une classe réellement internationale et par le sujet et par la maîtrise de pensée et l'érudition dont fait preuve l'auteur. Dès le début, nous sommes en présence d'un connaisseur parfait de la littérature anglaise, qui saute du classicisme au surréalisme, en passant par la psychiatrie et l'étude des paradis artificiels, y compris des névroses, avec un naturel éblouissant. Si le terme ne prêtait pas à confusion, je dirais que le sujet lui sort de la peau et que, pour Savarit, les arcanes des alchimistes sont aussi lumineux et aussi simples que le fait de se promener sous le soleil ou au clair de lune.

Nous savons tous — et beaucoup de nos élèves, hélas ! pourraient en témoigner — que la littérature anglaise adore le symbole et le mystérieux : sa langue se prête à la traduction du vague sentimental et du subconscient. Or, le poète et artiste choisi, Dante-Gabriel Rossetti, plus encore que Shelley, cultive les symboles « au goût captivant et bizarre », comme eût dit Baudelaire. Qu'il pratique la peinture ou l'art des vers, il se veut irréaliste et, Savarit le dit, il a inventé le surréalisme presque un siècle avant les autres. Le monde le blesse, les choses le blessent ; il se réfugie alors dans le rêve étrange, rêve selon nous, réalité par excellence selon lui. Une fois pour toutes, il a dit non à la réalité extérieure et oui à cette surréalité, que

d'autres appellent sous-réalité, et il s'en tient à sa décision. Que ce soit en peinture ou en poésie, il rejette la logique dite classique et, par opposition à la platitude et aux idées comme-il-faut de l'époque victorienne, son époque, il affiche un mépris souverain à l'égard de tout ce qui sent la règle et le respect humain. Il outrepassé les bornes et il oublie que le monde donné, l'en soi si l'on veut, s'impose par son efficience, son efficacité, diraient ces Anglo-Saxons pratiques. Se moquer de la nature est vain, car la nature nous domine et se venge. Pour avoir voulu vivre une fantaisie hors d'elle, Rossetti se trouve acculé, s'il veut ne pas sombrer dans le vide de l'imagination, il se trouve acculé à l'artifice voulu. Il s'adonne aux stupéfiants et force ainsi son cerveau à lui fournir des fleurs malades, j'entends des peintures ou des poèmes, dont quelques-uns sont extraordinaires, mais les autres d'un malade. Et le malheureux, vaincu dans son corps, son âme, son entourage, ses amours, n'a plus qu'à se laisser aller au néant.

Séduit par un tel sujet, Jacques Savarit s'y est livré complètement, au point de se faire une âme mystique pour mieux comprendre l'âme de Rossetti. Il ramène tout aux dites tendances. Pour nous, si l'ésotérisme a le charme de ces plantes vénéneuses que nous admirons et respirons un moment, nous n'en faisons ni notre nourriture quotidienne, ni notre bouquet. On pourrait, en changeant les noms, envoyer à Savarit la flèche que me décocha André Billy, dans le *Figaro* : « Savarit qui voit de l'ésotérisme partout. » Savarit répondra que l'historien décrit ce qui a été, sans se soucier des réactions sentimentales de ses lecteurs. En homme de laboratoire, profond, subtil et absolu, l'auteur descend dans les régions souterraines et ne s'arrête jamais d'exhumer et d'exalter. Il en résulte une sorte d'émotion, pour ne pas dire d'émotivité, esthétique et intellectuelle qui lui suggère des raccourcis puissants et des analyses extraordinaires. Savarit possède le sens de la découverte et de l'interprétation. De là cette chaleur du débit et aussi ce dogmatisme un peu cassant, mais quasi poétique et ensorcelant. A force d'évoquer ces ascèses mystiques et ésotériques, l'auteur devient ésotérique à son tour. Sa langue, précieuse de nature et par goût, et amoureuse des mots techniques, se ressent de la connaissance trop poussée de l'anglais, au point de charger le mot français d'une nuance anglaise. Appliquée à une matière difficile, cette langue devient parfois d'une lecture difficile. Une telle constatation se veut moins un reproche à Savarit qu'une mise en garde à l'usage des lecteurs. Il serait dommage, en effet, que l'un de ces derniers, rebuté par l'effort nécessaire, renonçât à aller jusqu'au bout. Un travail d'une pareille densité de fond et de forme mérite mieux qu'un refus souriant et respectueux.

* * *

Silencieux depuis bientôt vingt ans, Jean Cuttat fait entendre à nouveau sa voix qui nous fut connue. Il était alors l'adolescent fou-

gueux, épris de révolte comme sont si volontiers les adolescents, mais il possédait, de nature, le don du rythme et je ne sais quel art du vers, de la musique, de l'émotion, avec ce merveilleux pouvoir de susciter, en quelques mots, une atmosphère. Bref, il était déjà poète.

Comme les adolescents doués, il nous parut, à l'époque, qu'il succombait parfois à la tentation de la jonglerie qui prend volontiers la réussite formelle pour l'émanation de la poésie. L'expression « gratuité de l'art et du poème » était à la mode et les défauts du surréalisme (je dis bien ses défauts et non ses qualités) poussaient des jeunes à employer de grands mots pour peu de chose. On venait de parler de poésie pure, de peinture pure ; la pureté et la gratuité se portaient bien. Or, il y a pureté et pureté, gratuité et gratuité ; les vrais fidèles de ces vertus ne sont pas toujours ceux qui se veulent tels. La poésie ne peut pas se contenter d'un jeu réussi ; elle sort des profondeurs, elle demande une ferveur intime, elle s'arrache des entrailles. Lorsque Jean Cuttat quitta notre coin de terre, quelques-uns songèrent au semeur qui part après les belles semailles, laissant à d'autres la gloire des moissons.

*Et la vie a tourné sur ses talons de verre,
Le tzigane du sort changea de violons.*

Dans l'immense et ensorcelante cité, où la Providence est plus grande qu'ailleurs, au dire de Balzac, mais où le combat sait se faire implacable et dur, Jean Cuttat a appris lentement, pas à pas, l'art de vivre, donc celui de sentir, de penser, de souffrir. Il a connu les approfondissements douloureux et que l'existence n'est pas un jeu, mais une bataille. Des deuils se sont ajoutés aux difficultés de l'existence, et sa sensibilité, survoltée, a réagi par la révolte, le refus, puis par l'exaltation intérieure. Le poète dit non à cette vie cruelle, trop peut-être, car la poésie vraie et profonde est aussi acceptation. Heureusement, la révolte de Jean Cuttat n'est que provisoire. Son bonheur de langage, qu'il possède si bien, lui enseigne le chemin de la libération : « Chante, disait Goethe, et tout est sauvé ! » Dans *Le Poète flamboyant*, l'auteur compose une sorte « d'oratorio entrecoupé de grands airs d'opéra » et son poème voudrait (il y arrive souvent) « par les seules ressources de la voix humaine, de la musique flamboyante du cœur jusqu'à son cri essentiel... proposer une transposition lyrique de la rédemption poétique ».

*Ce cri d'ange étouffé dans une peau de bête,
mon cri — dont le poète est le dernier témoin —
cette plainte à deux têtes
qui se déchire au long des murs battus de poings
combien de fois l'aurai-je abrité dans ma lyre ?
Tisonne, poésie ! Tu sais que je ne peux
brûler sans me détruire.
A toi de souffler sur la braise. A moi le feu !*

Il accepte les coups du sort en les accusant, parce que le poète n'a point pour mission de se taire mais de crier et de chanter. Aux philosophes le calme olympien ! Le poète, lui, entend ses voix et leur prête son souffle :

*Tout mon silence écoute
la brume cantatrice au loin qui psalmodie.*

Enivré enfin de mélodie, de musique intérieure, le poète s'abandonne à l'ivresse lyrique. Il croit à nouveau à sa mission salvatrice. Il chante et il chante bien :

*J'évoque mon enfance aux brancards des faucheuses,
aux tics, aux hochements des chevaux harnachés,
aux gerbes merveilleuses
en qui je me couchais comme réenfanté.*

*Ah ! comme il était beau de rouler vers la ferme,
enfermé dans la masse mouvante du blé,
si près encor du germe
et déjà si pressé de vivre et de trembler.*

Vous l'avez entendu : le jeu vient de faire place à la poésie et à l'émotion profonde.

Au nom de l'Emulation, du Jura, et, si vous me le permettez, Mesdames et Messieurs, au nom de la poésie, je salue Jean Cuttat et je le remercie.

Charles Beuchat.

HOMMAGE AU PRÉSIDENT SORTANT DE L'ÉMULATION

Mesdames, Messieurs, chers Emulateurs,

Au moment où le comité central ancien style va se dissoudre, il m'appartient d'exprimer à celui qui en fit partie durant trente-sept ans les remerciements qui lui sont dus, et l'hommage de reconnaissance qu'il a mérité.

On connaît les multiples aspects de l'activité de M. Ali Rebetez : qu'il s'agisse de sa profession de maître, de sa carrière militaire, de son dévouement social, partout nous trouvons chez lui les vertus foncières d'un chef accompli. Tout ce qu'Ali Rebetez a réalisé, il l'a fait avec conviction, avec intelligence, diligence, esprit de suite, persévérance, honnêteté. Le prestige de l'exemple a toujours auréolé ses entreprises et encouragé ses collaborateurs.

Si l'esprit de service et la conception très élevée du devoir propres à Ali Rebetez se sont manifestés dans toutes ses entreprises, c'est pourtant au sein de la Société jurassienne d'Emulation que celui-ci est allé aux limites du don de soi et du dévouement. Essayons donc de suivre dans les grandes lignes, cette carrière de « chef émulateur ».

Nommé secrétaire central le 27 septembre 1924, lors de l'assemblée générale de Saignelégier, il se mit à administrer notre Société avec un zèle édifiant. Il fut tour à tour le premier collaborateur des présidents centraux : Lucien Lièvre, professeur (1924-1926), Dr Germain Viatte, médecin (1926-1927), Gustave Amweg, professeur (1927-1933), Jean Gressot, avocat, préfet (1933-1942), avant d'être appelé à la présidence centrale, le 3 octobre 1942, par l'assemblée générale de Moutier.

Soucieux notamment d'élargir le cercle des Emulateurs, il s'attachera à la création de sections nouvelles et, surmontant toutes les

difficultés d'organisation qu'entraîne une tâche de cet ordre, il aura la joie de porter sur les fonds baptismaux :

- en 1924 : la section de La Chaux-de-Fonds,
- en 1930 : celle de Genève ;
- en 1935 : celle de Lausanne ;
- en 1945 : celle de Fribourg ;
- en 1947 : celle de Nyon-Aubonne ;
- en 1948 : celle de Neuchâtel.

Voilà donc, tissé à travers toute la Suisse romande, le réseau de nos sections extérieures dont l'importance, pour le maintien de notre âme et pour la défense et illustration de celle-ci outre-Jura, est immense.

Même souci quant aux sociétés correspondantes : grâce à la persévérance d'Ali Rebetez, celles-ci passent de 44 (en 1924) à 65 aujourd'hui. La substance de nos Actes atteint ainsi les sphères intellectuelles les plus diverses, et les plus élevées, ce qui rappelle à tout un monde savant que le Jura est présent et actif dans l'ordre de l'esprit.

L'on tient généralement pour secondaires les activités plutôt formelles et administratives d'un secrétaire, voire d'un président, soit : rédaction de procès-verbaux, correspondance, etc. L'on ira jusqu'à reprocher à notre président central sortant de charge, d'avoir pris à son compte, durant des années, la tenue de la caisse, et une très grande partie d'une abondante correspondance.

L'on oublie que, durant des années, notre Société d'Emulation vécut dans une pauvreté frisant parfois l'indigence, et que la largeur de vue qui préside aujourd'hui à l'administration, le principe de la division du travail, le souci du rendement maximum à tous les échelons sont, du moins partiellement, les fruits de la prospérité financière actuelle. Il fut au contraire un temps où il fallait compter, économiser, pour faire tourner honorablement le ménage de l'Emulation ; là encore, Ali Rebetez fit face à ce que lui imposaient les circonstances... et s'il devint son propre secrétaire, et même son propre trésorier, ce fut sans doute pour être servi vite, bien, et économiquement. Il est possible aussi que ses collaborateurs directs, quelque peu gâtés par un président aussi zélé, se confinèrent parfois dans une attitude trop passive ; dans ce cas, ils demandent aujourd'hui à leur président clémence et indulgence !

Quoi qu'il en soit, Ali Rebetez remet à ses successeurs des archives en ordre parfait, une situation financière nette et prospère : la fortune de la Société, qui s'élevait à 4020 fr. en 1924, dépasse aujourd'hui 50.000 fr. La subvention annuelle du gouvernement bernois a passé de fr. 10.000.— à fr. 13.000.—. Lors du centenaire, en 1947, une action spéciale du président a permis de constituer un fonds littéraire

de fr. 21.000.— Bien assurée sur ses arrières, l'Emulation dont l'effectif passera de 1017 (1924) à 1813 (1961) pourra, si elle le désire, déployer une activité marquée davantage du sceau de la philosophie et de l'intellectualisme !

Ces considérations pourraient laisser croire qu'Ali Rebetez accorda une trop large place à l'administration : jugement sommaire, jugement faux ! Nous savons au contraire, que son souci primordial fut toujours d'étoffer dignement les « Actes », et d'en conduire à chef la publication. Aussi, cette « collection des Actes », à laquelle revient toujours tout Jurassien digne de ce nom, représente-t-elle aujourd'hui un véritable monument intellectuel, dont le Jura a le droit d'être fier, et qui suscite l'admiration, et l'envie, de maintes régions ou associations culturelles.

Le livre du centenaire, publié en 1947 ; le Glossaire des patois, de Simon Vatré ; le « Recueil d'études et de travaux scientifiques », paru lors de la 135^e session annuelle de la Société Helvétique des Sciences naturelles, en 1955, à Porrentruy ; la Table générale des matières des « Actes » (1958), etc., sont autant de publications qui, si elles n'ont rien de bouleversant, n'en ont pas moins vu le jour grâce à l'appui, à la collaboration, ou même au travail direct d'Ali Rebetez.

Parallèlement, celui-ci a organisé avec une compétence inégalée maintes excursions archéologiques en Suisse et en Alsace ; et il a reçu à Porrentruy et dans le Jura de nombreuses sociétés savantes dont :

- la Société géologique de France qui, groupant des savants du monde entier, vient à Porrentruy, les 25 et 26 juillet 1951 ;
- la Société Helvétique des Sciences naturelles, à Porrentruy, en 1955 ;
- la Société française pour l'étude du droit et des institutions des anciens pays bourguignons et romands, en 1958 ;
- la Société suisse de préhistoire ; celle des Traditions populaires ;
- la Société d'histoire de la Suisse romande, et bien d'autres groupements artistiques ou culturels.

Ali Rebetez est aussi l'animateur — puisque le terme est à la mode — d'une quantité d'actions spéciales, qu'il conduit à chef, et où il prend des risques :

- le Glossaire romand, en 1953, pour lequel il recueille plus de 12.000 fr.
- « Saint-Ursanne au bord du Doubs », de M. l'abbé Chapatte ;
- Le « Film du Jura », dont il est le trésorier, et pour lequel il rassemble plus de 8000 fr.
- la diffusion des Oeuvres de Werner Renfer
- la diffusion de la « Chanson du Guet », de A. Voisard.

Enfin, *last but not least*, relevons le service immense qu'il vient de rendre au pays en récoltant, en tant que trésorier du « Vieux Bel-lelay », quelque 90.000 fr. de subventions.

Comment être complet dans l'inventaire des fruits d'une telle activité ?

D'innombrables affaires, allant de la brouille jusqu'aux plus grandes responsabilités, sont traitées dans d'innombrables séances. Collaborateur loyal et sincère avec les autres grandes associations, Ali Rebetez s'efforce de maintenir un contact régulier avec les sections, celles de l'extérieur en particulier ; aussi assiste-t-il avec zèle aux soirées annuelles qu'elles organisent, ambassadeur du terroir, distingué et aimé ; il entretient d'étroites relations avec les sociétés culturelles limitrophes de France ; il prend en charge la remise en état du monument du général Voirol, à Besançon ; il est membre fondateur de l'Université populaire jurassienne, et initiateur du Prix scientifique Jules Thürmann, en 1956.

Nos voisins de l'ouest ne s'y trompent pas, et honorent à leur manière cette personnalité dont ils ont perçu et apprécié les hautes qualités : Chevalier des Palmes académiques ; Officier des Palmes académiques ; Croix de Commandeur du Mérite national français ; Membre correspondant honoraire de l'Académie de Besançon, etc., sont autant de distinctions qui témoignent de l'estime dans laquelle ils tiennent le Président central de l'Émulation.

Viennent les temps troublés postérieurs à 1947 : période difficile, délicate, turbulente : il faut conduire la nef de l'Émulation à travers une mer semée d'écueils. La boussole elle-même semble parfois faussée, ou bien s'affole ; il faut au nautonier beaucoup de prudence, et de calme réflexion, pour ne pas finir, corps et biens, dans les dédales des récifs. Parfois, les substructures du vaisseau grincent dangereusement ; l'équipage lui-même, et les passagers, sans en venir à des extrêmes, n'en risquent pas moins de rompre ce lien de confiance réciproque et de respect mutuel qui a été jusqu'ici, dans le meilleur comme dans le pire, leur vraie sauvegarde, le ciment de leur communauté.

Mais voici la nef revenue à son port d'attache, prête, bientôt, à reprendre le large : aussi le plus haut mérite du président Ali Rebetez sera-t-il peut-être (l'histoire en jugera), d'avoir franchi, sans que l'Émulation en sorte condamnée, jusqu'ici du moins, l'une des périodes les plus troublées de l'histoire de la patrie jurassienne.

Ali Rebetez peut aujourd'hui remettre sa charge de président central avec la conscience du devoir accompli, et la satisfaction, la sérénité qui accompagnent cet état d'âme.

Comment le remercier de tant d'efforts, de tant de travaux, et d'une telle somme de dévouement ?

L'usage veut qu'un objet, un souvenir, une dédicace, une date, bref, une chose que l'on dépose ici, ou que l'on suspend là, vienne con-

crétiser les sentiments qui remplissent cœurs et âmes en de telles circonstances. Mais que nous sommes loin du compte !

Quoi qu'il en soit, et parfaitement conscients de ce que notre geste a d'incomplet, nous prions Ali Rebetez, président central, sortant de charge après avoir conduit vingt ans durant les destinées de l'Émulation, d'accepter le cadeau que nous lui remettons, en toute amitié, sous les espèces d'une pendule neuchâteloise, qu'accompagne une plaquette gravée comme suit :

« La Société jurassienne d'Émulation
à Monsieur Ali Rebetez »
— Reconnaissance —

25.11.61

Et que M. Rebetez veuille bien remettre, en notre nom, à son épouse, avec l'expression de nos hommages très respectueux, cette gerbe de fleurs. Qu'il accepte ces modestes témoignages de gratitude et qu'il fasse bénéficier, longtemps encore, notre Société d'Émulation, de ses conseils et de son expérience ! Merci, de cœur, à M. Ali Rebetez !

Ed. Guéniat.

